

SEANCE ORDINAIRE DU 4 MARS 2020

Président : Mr Salvatore LA ROCCA, Maire

Présents : Jean PASTOR. Christine JECKEL. Séverine BERGÉ. Frédéric SCHUBNEL. Laurence BURKHARD. Jean-Jacques OURTAU. Nicole CHRISTEN. Denis URBANY. Edmond-Pierre EMERAUX. Murielle THIL. Arnaud GRAFF. Julie POITOU. André GLAUDE. Emmanuelle SEDKI. Jean-Marie KLEIN. Julia RUSSO

Procurations : Sebastien ALBOUZE procuration à Jean PASTOR
Meggane SINDT procuration à Julie POITOU

Absents : Meggane SINDT

Approbation du compte-rendu de la séance du 29 JANVIER 2020. Aucune observation n'a été faite.

06/2020 - COMPTES DE GESTION – EXERCICE 2019

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Mr Salvatore LA ROCCA, Maire :

Après s'être fait présenter les budgets primitif et supplémentaire de l'exercice 2019 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le percepteur accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer des comptabilités M14, CCAS et LOTISSEMENT ;

Après s'être entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2019 ;

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2019, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2019, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2019 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;

3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Déclare que les comptes de gestion dressés, pour l'exercice 2019 par le receveur, pour les comptabilités M14, CCAS et LOTISSEMENT, visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appellent ni observation ni réserve de sa part.

Délibération adoptée à l'unanimité.

07/2020 - COMPTE ADMINISTRATIF M 14 – EXERCICE 2019 **AFFECTATION DU RESULTAT**

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Mr PASTOR, Adjoint au Maire, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2019 dressé par Mr Salvatore LA ROCCA, Maire,

Après s'être fait présenter les documents budgétaires de l'exercice considéré :

1°) lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

| | Mandats et titres émis | Résultat reporté N -1 | Total |
|----------|------------------------|-----------------------|--------------|
| Dépenses | 1 181 070,22 | | 1 181 070,22 |
| Recettes | 1 282 925,61 | 80 961,40 | 1 363 887,01 |
| Résultat | 101 855,39 | 80 961,40 | 182 816,79 |

SECTION D'INVESTISSEMENT

| | Mandats et titres émis | Solde d'exécution N-1 | Restes à réaliser | Cumul |
|----------|------------------------|-----------------------|-------------------|--------------|
| Dépenses | 230 838,12 | 0,00 | 803 172,00 | 1 034 010,12 |
| Recettes | 201 862,05 | 782 437,47 | 13 700,00 | 997 999,52 |
| Résultat | -28 976,07 | 782 437,47 | - 789 472,00 | - 36 010,60 |

2°) adopte la présente délibération à l'unanimité,

3°) décide d'affecter le résultat comme suit :

Affectation au compte 1068 en investissement : 36 010,60 €
 Affectation au compte 002 en fonctionnement : 146 806,19 €

08/2020 - COMPTE ADMINISTRATIF LOTISSEMENT – EXERCICE 2019

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Mr PASTOR, Adjoint au Maire, délibérant sur le compte administratif du Budget Lotissement de l'exercice 2019 dressé par Mr Salvatore LA ROCCA, Maire,

Après s'être fait présenter les documents budgétaires de l'exercice considéré :

1°) lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

| | Mandats et titres émis | Résultat reporté | Total |
|----------|------------------------|------------------|--------------|
| Dépenses | 4 699 099,91 | | 4 699 099,91 |
| Recettes | 5 055 409,67 | 3 796 377,32 | 8 851 786,99 |
| Résultat | 356 309,76 | 3 796 377,32 | 4 152 687,08 |

SECTION D'INVESTISSEMENT

| | Mandats et titres émis | Résultat reporté | Total |
|----------|------------------------|------------------|----------------|
| Dépenses | 5 054 971,57 | 3 718 104,34 | 8 773 075,91 |
| Recettes | 4 618 103,69 | | 4 618 103,69 |
| Résultat | - 436 867,88 | - 3 718 104,34 | - 4 154 972,22 |

2°) adopte la présente délibération à l'unanimité.

09/2020 - COMPTE ADMINISTRATIF M 14 – CCAS - EXERCICE 2019
AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2019

Le Conseil d'Administration, réuni sous la présidence de Mr PASTOR, délibérant sur le compte administratif – M 14 – CCAS de l'exercice 2019 dressé par Mr Salvatore LA ROCCA, Président,

Après s'être fait présenter les documents budgétaires de l'exercice considéré :

1°) lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

| | Mandats et titres émis | Résultat reporté N -1 | Total |
|------------------------|------------------------|-----------------------|-----------|
| Dépenses (ou déficit) | 13 113,86 | | 13 113,86 |
| Recettes (ou excédent) | 15 340,00 | 2 601,17 | 17 941,17 |
| Résultat | 2 226,14 | 2 601,17 | 4 827,31 |

2°) vote à l'unanimité et arrête les résultats définitifs tel que résumés ci-dessus.

3°) décide d'affecter le résultat comme suit :

Affectation au compte 002 de la section de fonctionnement : 4 827,31 €uros

ARRET DE LA REVISION DU PLU

Le Maire expose au Conseil les différentes démarches entreprises afin d'acquérir des terrains nécessaires à la construction d'un futur lotissement.

L'un des propriétaires ne souhaitant pas vendre en raison d'une clause suspensive énoncée dans un projet de vente, les conseillers municipaux, à l'unanimité, décident de ne pas arrêter la révision du PLU à ce jour.

DIVERS

D.I.C.R.I.M. ET INSTALLATION D'UNE SIRÈNE

Le maire informe le conseil de l'installation d'une nouvelle sirène sur la toiture du Centre Culturel.

En effet, suite à l'extension du Plan Particulier d'Intervention (PPI) portant sur les installations du Centre Nucléaire de Production d'Electricité (CNPE) de Cattenom, les communes sont appelées à réactualiser leur Dossier d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) et leur Plan Communal de Sauvegarde.(PCS).

Ces documents ont pour pour objectifs d'informer la population sur les risques sur la commune, définir les mesures de prévention, organiser les secours et d'alerter en cas de danger.

L' installation de la nouvelle sirène répond à cette obligation d'alerte.

Monsieur le Maire informe le conseil de l'avancée de la réactualisation de ces documents DICRIM et PCS, en précisant qu'il a sollicité les services de la DREAL et de la préfecture pour évaluer les risques des entreprises et des installations industrielles situées plus particulièrement sur la zone des carrières. A ce jour, seule la société RTPA située sur la route de Valmestroff est déclarée comme Installation Classée pour la Protection de l'Environnement (ICPE).